

## Rapport du Sénat:

# « Délocalisations: pour un néo-colbertisme européen »

**CHRISTINE BIERRE**

**C**olbertiste de longue date, je me suis intéressée à ce nouveau rapport publié par le groupe de travail sur les délocalisations des industries de main d'œuvre de la Commission des affaires économiques du Sénat. Composé des sénateurs de la majorité comme de l'opposition, ce groupe de travail dont le rapporteur est Francis Grignon (UMP Bas-Rhin), a été présidé par Christian Gaudin (UC, Maine-et-Loire).

Cette étude, dont le fil rouge a été l'impact des délocalisations sur l'emploi, est particulièrement riche. Les grandes lignes qui se dégagent sont :

Premièrement, on a eu tendance à exagérer les effets de la délocalisation, mais le risque s'aggrave aujourd'hui du fait de la concurrence des pays qui combinent à la fois moindre coût et qualification de la main d'œuvre (Pays de l'est européen (PECO), Chine et Inde).

Deuxièmement, bien que les pertes d'emplois dues aux délocalisations ne soient pas si importantes en termes absolus, elles provoquent des situations sociales intolérables dans les bassins où elles se produisent vis à vis desquelles les pouvoirs publics doivent réagir.

Troisièmement, si les délocalisations des industries à main d'œuvre non qualifiée se justifient par le fait qu'il est juste que les pays émergents puissent progresser, mais aussi parce qu'elles contribuent à créer des marchés dans ces pays pour nos exportations, la France et l'Europe doivent, par contre, se battre contre la délocalisation des activités à forte valeur ajoutée ou elles disposent d'avantages compétitifs.

Quatrièmement, tout en se gardant de prononcer le mot « dirigisme », le groupe de travail se prononce en faveur d'un plus grand interven-

tionnisme d'Etat pour aboutir à une meilleure régulation des marchés et au renforcement de la puissance industrielle française et européenne.

### Perte de puissance industrielle de la France

Le rapport constate que les vagues de délocalisations successives ont eu lieu dans le contexte d'un affaiblissement de la puissance industrielle de la France et d'autres pays avancés. Cet affaiblissement remonte très exactement au premier choc pétrolier de 1974 qui, en renchérissant brutalement le prix de l'énergie, a porté un coup terrible à la croissance. Il remonte aussi à la période où, après la mort du système de Bretton Woods en 1971, démarre un système monétaire international basé sur des taux de changes flottants, qui donnera priorité à la finance et à la spéculation sur la production.

Avant qu'interviennent ces changements, la place de choix de l'industrie « colonne vertébrale du développement économique de la France » depuis la première révolution industrielle, était évidente. Mais « L'âge d'or » a été atteint lors de la reconstruction après la guerre quand l'économie française fut reconstruite autour du secteur industriel : bâtiment, travaux publics, automobile, énergie, chimie et aéronautique. « Il en a résulté une période de très forte croissance, unique dans l'histoire française, au cours de laquelle l'industrie a pris un poids prépondérant dans l'activité économique. Cette période, baptisée les "Trente glorieuses" par Jean Fourastié, s'est étendue jusqu'en 1974, année où la part de l'industrie dans la formation du PIB a atteint son maximum historique, le secteur employant plus de 38% de la population active ».

Depuis cette époque, la part de l'industrie dans le PIB a baissé pour

s'établir à un palier de 20,1% en 1978, puis à 19,5% en 2002. Et bien que d'après les statistiques recueillies par le groupe de travail, la croissance de l'industrie soit demeurée stable, au taux annuel de 2,5% de croissance depuis 80, avec de hausses de productivité de 4% dans les années 90 grâce au progrès technologique, la croissance démesurée du secteur tertiaire (services) qui atteint aujourd'hui 75% de l'activité nationale, a provoqué une baisse de productivité de l'ensemble de l'économie. De 4% annuels qu'elle était avant le choc pétrolier de 1974, elle est passée à 1,3% à la fin des années 1990. Les auteurs ne s'opposent pas malheureusement à des transferts, même énormes, entre l'industrie et les services, mais ils reconnaissent tout de même leur côté "problématique". L'industrie exerce un effet d'entraînement beaucoup plus grand sur l'ensemble de l'économie. Une étude de la DATAR montre que pour chaque euro de production, l'industrie consomme près de 0,70 euros de produits intermédiaires contre 0,40 euro pour les services et que plus de la moitié des commandes de l'économie française émanent du secteur industriel.

### Pour un néo-colbertisme européen

Que faire face à une Europe de l'est à la main d'œuvre hautement qualifiée et dont les coûts du travail représentent 10% de ceux de l'Allemagne ? Que faire face à la concurrence dans le bas de gamme mais aussi dans la haute technologie, d'une Inde qui éduque 165 000 ingénieurs par an et progresse non seulement dans l'informatique, mais dans le nucléaire et l'aérospatial ? Que faire avec une Chine devenue 6<sup>ème</sup> puissance économique mondiale ?

Face à de tels défis, nous sommes heureux de constater que le réflexe Colbertiste n'a pas disparu en France

malgré les coups de boutoir qui lui ont été infligés de toutes parts depuis le début des années 1970 ! Se défendant d'appeler à une intervention directe de l'Etat dans l'économie, les auteurs du rapport plaident pour que l'Etat soutienne les principaux atouts de l'industrie française : recherche, innovation, haute technologie, infrastructures. Dans le domaine des infrastructures, par exemple, le rapport appelle à « accroître les performances du fret ferroviaire, (...) à mieux utiliser son réseau de voies d'eau intérieures et (...) à achever rapidement son maillage autoroutier, notamment dans le sud ouest du pays. »

Mais c'est dans les grands projets de haute technologie que la France est la meilleure ; c'est là son principal atout. Le rapport appelle à un développement fort de « L'excellence française dans l'aéronautique (Airbus), le spatial (Ariane Espace), le nucléaire (Aréva) », ainsi que dans « la livraison « clés en mains » d'installations à l'unité : réseaux de trains à grande vitesse, centrales nucléaires, barrages, gestion des eaux et des déchets ». Les auteurs rappellent dans ce contexte l'importance des accords commerciaux signés le 11 juin avec la Chine : commande de vingt Airbus A330-300 et d'un satellite d'Alcatel Space, coopération sur une première tranche de vingt centrales nucléaires, assemblage d'hélicoptères EC 120 et fabrication des locomotives ! Il plaide également pour des investissements « massifs » dans la recherche et développement.

## Contre la financiarisation de l'économie

Notons, le courage déployé par les sénateurs pour dénoncer le rôle néfaste de la financiarisation de l'économie dans les délocalisations. « Le monde industriel est de plus en plus gouverné par des objectifs de rentabilité dictés par des groupes financiers et les marchés boursiers » alors que les rythmes de l'industrie et de la finance ne sont pas les mêmes. « Le processus productif s'inscrit dans la durée et nécessite des investissements de long terme dont la rentabilité ne peut être immédiate, le monde financier (qui) s'appuie sur un dispositif dont le libéralisme absolu autorise d'incessants mouvements transfrontaliers, obéit à des règles de rentabilité où la

perception des gains doit être rapide ». Le rapport dénonce les décisions prises par certaines entreprises, sous la pression des fonds de pensions anglo-américains, pour rendre les bilans « présentables » du point de vue des gains à court terme, mais s'écartant « délibérément d'une stratégie de développement industrielle ». Le rapporteur se dit personnellement attaché au « capitalisme rhénan » qui préconise un équilibre entre « le revenu des salariés, la rémunération des actionnaires, l'acquittement de l'impôt citoyen et l'accroissement des capacités futures de l'entreprise », équilibre remis en question lorsque la rémunération de l'actionnaire « réduit ce dernier poste à la portion congrue, au risque d'obérer le développement futur de l'entreprise faute d'investissements suffisants en recherche-développement, en matière de modernisation de l'outil industriel », etc. Le rapport dénonce tout autant le fait que la mission de la Banque Centrale Européenne, se limite à la lutte contre l'inflation et non à créer un environnement de croissance.

## Que faire d'Adam Smith ?

Plusieurs critiques s'imposent cependant vis à vis de ce rapport. Ces idées sont irréalisables, du fait même du présupposé théorique qui apparaît au début du texte et qui est pris comme inébranlable : « Un pays se spécialise dans les productions pour lesquelles il bénéficie d'un avantage en termes de coût : avantage absolu, aux yeux d'Adam Smith qui estimait, à la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle qu'un pays pouvait participer à l'échange mondial s'il produisait un bien moins cher que tous les autres pays ». Si c'est le pillage de la main d'œuvre et l'absence d'investissements dans la recherche et la haute technologique qui rendent le produit moins cher, alors ce type d'économie ne va pas dans le sens d'une économie à haute valeur ajoutée que les auteurs du rapport considèrent comme représentant le



Centrale nucléaire en construction, Chine.

futur de la France et de l'Europe.

La réduction du chômage par la création d'emplois de services de proximité, comme le préconise le rapport ainsi que le ministre des Affaires Sociales, Jean Louis Borloo, est un pis-aller qui créera une certaine activité mais pas de richesse réelle. La seule façon de créer le plein emploi avec du travail productif et qualifié est de réorienter l'argent hors de la finance vers la production, via le lancement de très grands projets d'infrastructures à travers l'Eurasie. C'est lorsque les pays de l'Eurasie pourront lancer de grands projets d'infrastructures qu'on pourra rétablir la puissance industrielle de nos pays et l'emploi productif.

Enfin, bien que les auteurs souhaitent une action vigoureuse de l'Etat, et même de l'Union européenne pour promouvoir le renforcement de la puissance industrielle de nos pays, le peu de moyens que le néo-libéralisme a laissé aux Etats pour intervenir – incitations fiscales et améliorations des cadres législatifs et juridiques pour l'essentiel – ne suffisent pas à changer le cours de choses. Un dirigisme en cachette ne pourra pas faire face aux défis qui sont devant nous. Tant qu'on n'aura pas posé la nécessité d'un retour au type de « dirigisme », incarné par la planification indicative gaulliste, ou par le New Deal de Franklin Roosevelt aux Etats-Unis, la France et l'Europe risquent de devenir rapidement des musées. ■

Rapport disponible gratuitement en ligne sur le site [www.senat.fr/rap/r03-374/r03-374.html](http://www.senat.fr/rap/r03-374/r03-374.html)